

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

armée de l'air Question écrite n° 101579

#### Texte de la question

M. René Dosière signale à Mme la ministre de la défense que dans les réponses à ses précédentes questions concernant les vols accomplis par l'ETEC pour le compte de la présidence de la République, il n'est pas fait référence aux déplacements en hélicoptère qui ont pourtant lieu assez régulièrement. En conséquence, il aimerait connaître les modalités de mise à disposition du Président de la République d'hélicoptères dépendant du ministère de la défense, le nombre et la durée des déplacements effectués durant les années 2004 et 2005 ainsi que le coût horaire d'un tel déplacement.

#### Texte de la réponse

La mise à disposition des hélicoptères de l'escadron de transport, d'entraînement et de calibrage (ETEC) au profit de la présidence de la République est réalisée sur ordre direct du cabinet du Premier ministre, sur demande de l'état-major particulier de la présidence. Le nombre de missions réalisées pour le compte de la présidence de la République par les hélicoptères de l'ETEC, les heures de vol effectuées, le coût horaire des vols ainsi que leur coût total, au titre des années 2004 et 2005, figurent dans le tableau récapitulatif suivant :

	2004	2005
Nombre de missions	25	22
Heures de vol effectuées	109	66
Cout horaire des vols (en euros)	5 658	5 745
Coût total (en euros)	616 722	379 170

### Données clés

Auteur : M. René Dosière

Circonscription: Aisne (1re circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 101579

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 1er août 2006, page 7933 **Réponse publiée le :** 17 octobre 2006, page 10835